

Qualité de l'air moyenne à médiocre dans le Pays des Paillons, bonne ailleurs

Informations

- **Quelles solutions pour améliorer la qualité de l'air ?** Rencontre avec les acteurs et citoyens des régions franco-italiennes du projet SH'AIR (www.shair-alcotra.eu). [Vidéo et résultats](#) de ce projet sur la **pollution particulaire** et la sensibilisation du jeune public à la thématique de l'environnement atmosphérique.
- L'AFNOR [renouvelle la certification](#) du **système Air PACA** aux normes Qualité Sécurité Environnement.
- Afin d'accompagner le déploiement du **guide pratique sur la qualité de l'air intérieur**, le Ministère **finance** et distribue **1 000 kits de mesure** aux écoles et crèches* pouvant nécessiter une évaluation de la qualité de l'air. Pour en faire la demande : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Operation-1000-kits-pour-les.html>
**des territoires à énergie positive pour la croissance verte*
- **2 plaintes « nuisances olfactives »** : à Contes liées à la circulation routière.
- **Découvrez les chroniques du site internet d'Air PACA** : [Air et Santé](#), [Les pastilles Crit'Air](#), [Les comités territoriaux](#), [Déménager pour changer d'air ?](#)

Bonne qualité de l'air et les particules encore responsables des indices moyens à médiocres.

Dans le **Mercantour** et la **Vallée de la Roya**, 28 des 29 indices de ce mois de février sont bons à très bons.

Sur le **littoral**, la qualité de l'air a été bonne une vingtaine de jours. Entre 6 et 10 jours affichent des indices **moyens à médiocres** pour **Cannes-Grasse-Antibes** et **l'agglomération niçoise**. Les particules sont encore à l'origine de ces indices.

Cette répartition est inversée dans le **Pays des Paillons**, où la qualité de l'air est davantage **moyenne à médiocre**. 2 jours d'indices **mauvais** sont relevés, le **1^{er}** et le **22 février**, dus au taux de particules dans l'air.

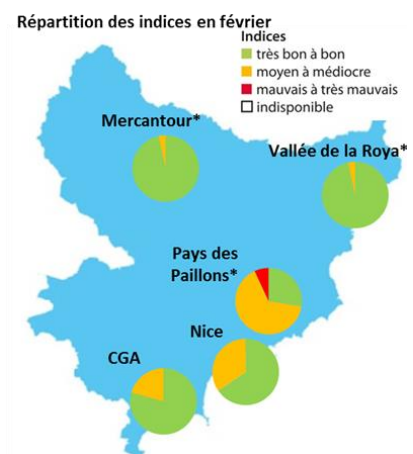
Pas d'épisode de pollution

Aucun épisode de pollution n'a été observé en février.

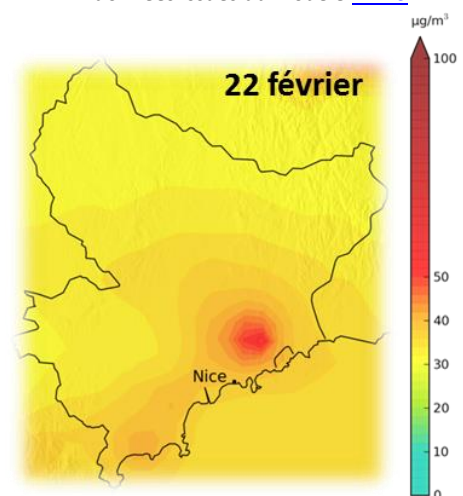
Toutefois le seuil réglementaire de $50 \mu\text{g}/\text{m}^3/24\text{h}$ a été ponctuellement dépassé, notamment le **22 février**. Ce jour-là, une concentration journalière maximale en **particules** de $62 \mu\text{g}/\text{m}^3$ est mesurée dans la vallée des Paillons. L'ensemble du département est également soumis à un taux élevé de particules suite à un **apport en particules désertiques**.

Dans le cadre des prévisions quotidiennes, **aucune procédure préfectorale d'information-recommandations** n'a été activée sur les Alpes-Maritimes en février.

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? tous les bons gestes en cliquant sur ce lien](#)



* données issues du modèle [AIRES](#)



Moyenne journalière en particules le 22 février 2016, [visualisez la carte régionale](#)

Les bilans mensuels des territoires sont disponibles à la rubrique [publications](#) sur www.airpaca.org.

Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner, [contactez-nous en cliquant ici](#).

contact.air@airpaca.org

Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06



www.airpaca.org